

LICENCE L2

SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

FORMATION INITIALE

Responsable Pédagogique : Christophe Jaunet
Gestionnaire de scolarité : Ingrid Ody

- Parcours « Education et Enseignement » Rachid SAGUER
- Parcours « Intervention Sociale Insertion-Formation » Christophe JAUNET

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026
Édition de Juillet 2025



UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UFR des Sciences de l'Éducation,
Sciences Sociales et Staps

SOMMAIRE

I./ CADRE REGLEMENTAIRE DE LA LICENCE

1. Le référentiel de la Licence SHS, mention Sciences de l'Education et de la formation

3

- 1.1 - L'acquisition de compétences disciplinaires
- 1.2 - L'acquisition de compétences préprofessionnelles
- 1.3 - Les débouchés professionnels de la licence

2. Les dispositions générales de la Licence

5

- 2.1 - Modalités de contrôle des connaissances et règles de progression dans le cursus
- 2.2 - Contrôle de l'assiduité
- 2.3 - Rattrapage examens (session 2) et report des notes de 1^{ère} session
- 2.4- Lutte contre le plagiat
- 2.5- Régime spécial d'étude (RSE) – régime dérogatoire : modalités pédagogiques spéciales
- 2.6- Allègements de formation
- 2.7- Dispositifs d'accueil et d'intégration spécifiques à la mobilité internationale
- 2.8 - Règles de la communication par mail

II./ LA LICENCE SCIENCES DE L'EDUCATION A L'UPEC

3. Les modalités d'inscription pédagogique

10

4. S'informer, suivre et vivre sa scolarité à l'UPEC

11

- 4.1 : Le calendrier de la licence 2025/2026
- 4.2 : S'informer pour suivre sa scolarité avec le service de la scolarité
 - 4.2.1 – Coordonnées et horaires d'accueil du service de la scolarité
 - 4.2.2 – Coordonnées des responsables pédagogiques de la licence et des parcours
 - 4.2.3 – Informations sur la scolarité : affichage mural, informations en ligne : plannings des cours, numéros des salles de cours
 - 4.2.4 – Les examens
 - 4.2.5 – Proclamation des résultats des examens
- 4.3 : Vivre sa scolarité : Les services à la disposition des étudiants
- 4.4 : Contacter les enseignants de la licence
- 4.5 : Plan d'accès aux différents sites



5. Le programme de la licence : UE et ECUE **18**

- Enseignements du semestre 3 (UE 7 à 10)
- Enseignements du semestre 4 (UE11 à 13)

6. Contenus détaillés des enseignements **20**

- Semestre 3 (parcours EE et ISIF)
- Semestre 4 (parcours EE et ISIF)

II. / CADRE REGLEMENTAIRE DE LA LICENCE

1. REFERENTIEL DE LA LICENCE SHS, MENTION SCIENCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

Transdisciplinaire, la licence, mention Sciences de l'éducation et de la formation, aborde les pratiques éducatives (mécanisme des apprentissages chez l'enfant et l'adulte, la psychologie du développement, les pratiques éducatives), les acteurs et les institutions du champ de l'éducation par une approche sociologique, psychologique, anthropologique et historique. Elle initie l'étudiant au processus de production des connaissances, aux principaux enjeux de la recherche et des méthodes scientifiques du champ éducatif et social. Elle prépare à la fois à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études.

1.1 L'acquisition de compétences disciplinaires a pour objectif de

- Développer des connaissances sur le mécanisme des apprentissages chez l'enfant et l'adulte, la psychologie du développement, les pratiques éducatives, l'histoire et l'économie de l'éducation.
- Acquérir les fondements des théories éducatives à travers les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques.
- Croiser les points de vue des disciplines constitutives des sciences de l'éducation pour élaborer une problématique.
- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel.
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions.
- Mobiliser les données et les méthodes en Sciences Sociales à travers la Recherche Action pour éclairer une problématique d'éducation pour circonscrire et expliciter la nature de la problématique.
- Mettre en œuvre les outils et méthodes d'analyse adaptés pour traiter une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Traiter les résultats par les méthodes quantitatives et qualitatives.
- Être apte à rédiger des textes à caractères scientifiques et un compte rendu d'observation.
- Réaliser un rapport complet et synthétique.
- Analyser des situations d'apprentissage en référence aux principales conceptions pédagogiques et aux contraintes des techniques de l'information et de la communication.
- Participer à l'élaboration d'un cahier des charges de formation.

1.2 A partir des compétences disciplinaires, la licence a aussi pour finalité de développer des compétences préprofessionnelles par des mises en situation dans le cadre d'un stage en établissement scolaire (école maternelle et élémentaire) et/ou au sein d'une structure éducative et sociale afin de

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives en développant des compétences transversales
- Être capable de prendre en compte les besoins sociaux en intervention éducative et réponses institutionnelles.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet collectif.
- Aider à l'élaboration d'un projet de formation ou d'insertion vers l'emploi.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Se mettre en recul d'une situation, s'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
- Développer une argumentation avec esprit critique.

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales dans au moins une langue vivante étrangère.

1.3 Les débouchés professionnels et les métiers de la licence SHS, mention Sciences de l'éducation

La licence SHS mention Sciences de l'éducation prépare aux métiers du secteur de l'éducation, de la formation, du travail social, de la médiation, de la culture, de l'aide spécialisée, de l'animation ou de l'éducation pour la santé.

Les débouchés

Masters en Sciences de l'éducation, en sciences sociales, de l'enseignement 1^{er} ou 2nd degré.

Licences professionnelles : accompagnement social, métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle, formation compétences emplois.

Tous les concours de la Fonction Publique ouverts à Bac+3.

Les métiers accessibles

- les métiers de l'enseignement (professorat des écoles, conseiller principal d'éducation (CPE)...))
- les métiers de la formation (formateur d'adultes, concepteur de formation et de supports pédagogiques en entreprises ou centres de formation, responsable de la formation continue...)
- les métiers de l'éducation populaire (Responsable d'institutions de l'éducation populaire, animateur socioculturel, accompagnement éducatif...)
- les métiers de l'insertion et de l'intervention sociale (agent d'insertion dans une structure de l'économie sociale et solidaire, éducateur-trice en milieu ouvert, chef de projet...)

2. LES DISPOSITIONS GENERALES DE LA LICENCE

2.1 – Modalités de contrôle des connaissances et règles de progression dans le cursus

Consulter le texte réglementaire sur ce lien du site de l'UPEC :

[Modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes en Licence – UPEC](#)

La licence est structurée en semestres et se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Le contrôle des connaissances est organisé soit en contrôle continu soit en contrôle terminal.

Des évaluations ont lieu au cours de chaque semestre, sous différentes formes : Travaux Dirigés (TD), oraux, remise d'écrits... En fin de semestre des partiels peuvent venir clôturer les cours par des examens finaux où les étudiants ont le même examen. Une session de rattrapage est organisée à l'issue du second semestre.

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, entre les UE à l'intérieur d'un semestre et entre les semestres à l'intérieur d'une année. Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale lors des jurys qui se tiennent à l'issue de chaque semestre. Une compensation semestrielle a lieu entre les semestres 3 et 4.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés sans limitation de durée pour les réinscriptions ultérieures.

- **Ajournement avec autorisation à poursuivre (AJAP profil conditionnel)**

Dans le cas où l'étudiant n'obtiendrait pas la moyenne générale de 10 sur l'ensemble de l'année mais aurait validé l'un des deux semestres et aurait un semestre de retard avec une moyenne supérieure ou égale à 8/20, il aurait toutefois la possibilité de passer en année supérieure sous le statut d'**AJAP (Ajourné mais Autorisé à Poursuivre.)**

Il doit alors valider les matières éligibles du semestre non validé (se rapprocher de la scolarité). Pour cela, il a la possibilité de se présenter aux examens de première session en janvier et mai et/ou lors de la deuxième session en juin (session de rattrapage).

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^{ème} année si semestre 1 ou 2 non validé).

Lorsque l'emploi du temps le permet, les AJAP qui le souhaitent peuvent assister aux enseignements qu'ils doivent repasser. Attention, il peut y avoir des chevauchements d'emploi du temps entre les années. Toutefois, ils n'ont pas obligation d'assiduité dans ces enseignements. Ceci leur permet de suivre prioritairement les cours de l'année supérieure. Dans les enseignements manquants de l'année inférieure, ils doivent se présenter aux épreuves d'évaluation selon les mêmes modalités que le régime dérogatoire. Attention, il revient à l'étudiant de s'informer des dates des épreuves qu'il doit repasser, en suivant les informations sur la page scolarité en ligne de l'année inférieure ou en se renseignant auprès de la scolarité.

Le passage conditionnel entre la licence et la première année de master n'est pas autorisé.

- Redoublement

Dans le cas où l'étudiant n'obtiendrait pas la moyenne générale de 10 sur l'ensemble de l'année, il doit alors valider les matières éligibles du ou des semestre non validés (se rapprocher de la scolarité). Pour cela, il a la possibilité de se présenter aux examens de première session en janvier et mai et/ou lors de la deuxième session en juin (session de rattrapage).

2.2 – Contrôle de l'assiduité au CM et TD

Assiduité au CM et TD

L'assiduité aux travaux dirigés (TD) est obligatoire. Les étudiants doivent émarger sur une feuille de présence à chaque séance de TD.

L'assiduité aux travaux dirigés (TD) n'est pas obligatoire pour les étudiants bénéficiant d'un régime dérogatoire.

L'assiduité n'est pas contrôlée lors des cours magistraux ; cependant, Il est vivement recommandé à tous les étudiants de suivre les CM.

Absences et retards :

Absences injustifiées :

Toute absence injustifiée (ABI) entraîne la défaillance (DEF) quel que soit le statut de l'étudiant. L'ABI sera saisie au niveau de l'épreuve ; la moyenne ne sera donc pas calculée et remontera en DEF au niveau du semestre et de l'année. Dans ce cas, l'étudiant devra obligatoirement repasser l'épreuve à la session de rattrapage (session 2).

Absences justifiées et retard :

Sont reconnues comme des absences justifiées :

- o Toutes les convocations institutionnelles (judiciaire ou civile, pour cause d'examen, etc),
- o toutes celles relevant des droits liés à l'état civil (congrés liés à la naissance, au décès, etc),
- o les arrêts maladie avec certificats,
- o les rendez-vous médicaux et paramédicaux,
- o les situations indépendantes de votre volonté avec justificatif (incidents dans les transports en commun ou sur la route, urgence familiale...).

Les étudiants doivent arriver en cours et en TD à l'heure. Sont reconnus comme des retards abusifs ceux au-delà de 15 minutes après l'heure de début de l'enseignement.

La mention ABJ sera saisie au niveau de l'épreuve à la place d'une note dans les cas suivant :

- 3 absences justifiées = ABJ = 0
- 2 absences justifiées + 1 retard = ABJ = 0
- 1 absence justifiée + 3 retards = ABJ = 0
- 4 retards = ABJ = 0

- 2.3 – Rattrapage examens (session 2) et report des notes de 1^{ère} session

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les ECUE éligibles (se rapprocher de la scolarité) auxquels il se représente et se voit attribuer **la meilleure des deux notes obtenues** (entre la 1^{ère} et la 2^{ème} session) pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session. La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les ECUE auxquels il ne s'est pas représenté à la deuxième session.

– Lutte contre le plagiat

Le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI) stipule que, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée mais dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens. Le plagiat est un vol intellectuel et une fraude à un examen universitaire (sanctionnée comme telle).

En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets ; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

L'Université Paris-Est Créteil s'est dotée d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

Le plagiat peut donner lieu à une sanction et l'étudiant traduit devant la commission disciplinaire de l'université, présidée par un vice-président et composée d'enseignants, d'étudiants et de membres de l'administration, devant laquelle l'étudiant peut être défendu par un élu étudiant de son choix.

Après délibération de la commission, l'étudiant risque une sanction pouvant aller du zéro jusqu'à une interdiction d'examens ou une exclusion de l'université de quelques mois à plusieurs années.

Les cours des enseignants et thèses de doctorants diffusés sur le Net sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle. Selon l'article L112-1 du Code de la Propriété Intellectuelle (CPI).

Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque (Article L 122-4 du CPI).

Des peines peuvent être également prononcées au civil et au pénal. En d'autres termes, l'étudiant est passible de dommages et intérêts (civil) et jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende (pénal).

2.5 – Régime Spécial d'Etude (RSE) – Régime dérogatoire :

Consulter le texte règlementaire :

[**Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière**](#)

Ce régime spécial est en particulier réservé aux étudiants salariés (qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne), aux étudiants chargés de famille, stagiaires, double-cursus, sportifs de haut niveau, artistes...).

Ces derniers pourront s'inscrire au régime dérogatoire, pour les enseignements auxquels ils ne peuvent pas assister.

Pour bénéficier du régime dérogatoire, une demande devra être effectuée **au plus tard trois semaines après le début des cours du semestre** selon les modalités précisées par la scolarité.

2.6 – Allègement de formation

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des enseignements validés antérieurement dans une autre formation. Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée. La demande, dûment justifiée, devra être déposée au service de la scolarité de l'UFR, **au plus tard trois semaines après le début des enseignements**.

- **Valorisation d'un engagement**

Vous souhaitez valoriser votre engagement étudiant, consultez la procédure :

[La valorisation de l'engagement étudiant à l'UPEC](#)

2.7 – Dispositifs d'accueil et d'intégration spécifiques à la mobilité internationale

Etudiants en programmes d'échanges internationaux

Les étudiants originaires de pays européens qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres à l'UFR SESS-STAPS doivent prendre contact avec le service chargé des Relations Internationales à l'UFR SESS. Toutes les informations utiles sur ces programmes, (notamment les aides financières proposées...) peuvent être consultées sur la page web de l'université :

www.u-pec.fr

rubrique : UFR SESS-STAPS

rubrique : International.

Ces étudiants sont susceptibles de recevoir une évaluation spécifique. Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation. Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants. Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

De nombreuses opportunités à l'étranger sont également offertes aux étudiants pour :

- Partir en Europe avec le programme ERASMUS (auprès des universités partenaires de l'UFR SESS-STAPS)
- Découvrir les Etats-Unis avec le programme MICEFA
- Effectuer un stage dans le monde entier
- Acquérir une expérience professionnelle internationale dans le cadre d'un assistantat de langue.

Contact et informations à l'UFR SESS-STAPS :

Bureau 605 – 01 45 17 44 75

adresse mail : international-sess.staps@u-pec.fr

2.8 – Règles de la communication par mail

- **Communication par courrier électronique : règles de forme**

Lorsque vous envoyez un mail, vous demandez une information, un renseignement à une *personne* par courrier électronique. **Il convient donc de respecter les règles de forme suivantes :**

« *Bonjour Madame / Monsieur (précisez le nom),*

Je souhaiterais s'il vous plaît savoir (pourquoi j'écris)...

Pas d'abréviation, des majuscules pour débiter et de la ponctuation.

Bien cordialement,

Prénom + Nom + Groupe »

Avant envoi, vous veillerez à relire votre message pour éliminer les abréviations et les erreurs d'orthographe.

- **S'organiser pour une efficacité optimale : étudiant-délégué de groupe**

Objectif : ne pas être « noyé » sous les mails...

- Choisir avec chaque délégué de groupe le jour d'envoi des mails ;
- Ecrire ses questions à son délégué de groupe – qui centralise toutes les demandes du groupe ;
- Le délégué écrit à l'enseignant ou à la scolarité (**et met le responsable L2 – M. Jaunet en copie**) ;
- L'enseignant répond au délégué.

Communication aller : Etudiant > Délégué de groupe > Enseignant ou scolarité (+ M. Jaunet)

Communication retour : Enseignant ou scolarité > Délégué de groupe > Etudiants

Toute information peut ainsi être utile à tout le groupe.

Pas de mails le week-end : disciplinons-nous et écrivons du lundi au samedi (12h).

- **Les urgences :**

Les urgences, par définition, ne concernent pas les notes, les salles, les horaires, les adresses les lieux de cours...

Mais ce qui est vital, et relève de l'hébergement d'urgence, de la santé, des accidents de la vie, des faits de violence (...):

- **Écrire un mail mentionnant le caractère urgent, conjointement à M. Lacroix (directeur du département SESS), à M. Alix (directeur des études pour SESS) et M. Jaunet (responsable de la L2).**
- **Prévenir M. Jaunet**

- **Contacts utiles**

Pour rappel :

- Tous les mails des interlocuteurs **enseignants et administratifs** de l'UPEC se composent ainsi : **prenom.nom@u-pec.fr**
- Tous les mails des interlocuteurs **étudiants** de l'UPEC se composent ainsi : **prenom.nom@etu.u-pec.fr**

Listes des contacts utiles :

Sébastien Lacroix (directeur du département SESS) : sebastien.lacroix@u-pec.fr

Sébastien A. Alix (directeur des études du département SESS) : sebastien-akira.alix@u-pec.fr

Christophe Jaunet (responsable de la L2 SESS) : christophe.jaunet@u-pec.fr

II. / LA LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION A L'UPEC

3. LES MODALITES D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

La réunion de rentrée obligatoire

Se tiendra le lundi 1^{er} septembre 2025 à 13h30

UFR SESS-STAPS
Bâtiment La Pyramide – Salle 105
80, avenue du Général de Gaulle
94000 CRETEIL

(Métro Créteil l'Echat ligne 8)

Reprise des cours

Le **mercredi 3 septembre 2025**
et selon emplois du temps mis en ligne :

Licence 2 Sciences de l'Éducation: Informations scolarité - Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps

L'inscription pédagogique obligatoire

(Inscription sur le semestre et choix de langue, anglais ou espagnol)
pourra être effectuée à partir du 1^{er} septembre suite à la réunion de rentrée
(en ligne via l'espace e- campus à l'adresse suivante :
<https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/>).

La constitution des groupes de travaux dirigés (TD)

Les groupes seront composés, à l'issue de la réunion de rentrée du 1^{er} septembre, directement par les équipes de direction enseignantes puis communiquées en ligne par la suite aux étudiants. Votre présence est donc indispensable car toute absence risquerait de compromettre votre intégration dans un groupe TD et perturber le bon déroulement de votre année universitaire.

Les demandes d'inscription en régime dérogatoire par semestre se dérouleront **dès la reprise des cours de chaque semestre** et au plus tard **3 semaines** après cette reprise via un formulaire mis en ligne sur la page de scolarité.

Les délais sont de rigueur.

4. S'INFORMER, SUIVRE ET VIVRE SA SCOLARITE

4.1 – Le calendrier de la licence 2025/2026

- Plannings des 1^{er} et 2nd semestres : dates de congés, périodes d'examens.

PLANNING DU 1^{ER} SEMESTRE (Semestre 3)

Semaine 36	du lundi 01 septembre	au	samedi 06 septembre 2025
Semaine 37	du lundi 08 septembre	au	samedi 13 septembre 2025
Semaine 38	du lundi 15 septembre	au	samedi 20 septembre 2025
Semaine 39	du lundi 22 septembre	au	samedi 27 septembre 2025
Semaine 40	du lundi 29 septembre	au	samedi 04 octobre 2025
Semaine 41	du lundi 06 octobre	au	samedi 11 octobre 2025
Semaine 42	du lundi 13 octobre	au	samedi 18 octobre 2025

Semaine 43 **CONGÉS D'AUTOMNE**

Semaine 44	du lundi 27 octobre	au	vendredi 31 octobre 2025
Semaine 45	du lundi 03 novembre	au	samedi 08 novembre 2025
Semaine 46	du lundi 10 novembre	au	samedi 15 novembre 2025
Semaine 47	du lundi 17 novembre	au	samedi 22 novembre 2025
Semaine 48	du lundi 24 novembre	au	samedi 29 novembre 2025
Semaine 49	du lundi 01 décembre	au	samedi 06 décembre 2025
Semaine 50	du lundi 08 décembre	au	mardi 09 décembre 2025

+ RÉVISIONS du mercredi 10 décembre au mardi 16 décembre 2025 inclus

EXAMENS DU 1^{ER} SEMESTRE

Avant les congés de fin d'année en semaine 51 (du 15 au 19 décembre 2025)

Puis, après les congés de fin d'année en semaine 2 (du 5 au 9 janvier 2026)

CONGES DE FIN D'ANNEE

Du Vendredi 19/12 soir au lundi 05/01/2026 matin

JURY/ RESULTATS DU 1^{ER} SEMESTRE

En semaine 7 (Entre le 9 et le 13 février 2026)

CONSULTATION DES COPIES DE PARTIELS

Après le jury

PLANNING DU 2^{ème} SEMESTRE (Semestre 4)

Semaine 03	du lundi 12 janvier	au	samedi 17 janvier 2026
Semaine 04	du lundi 19 janvier	au	samedi 24 janvier 2026
Semaine 05	du lundi 26 janvier	au	samedi 31 janvier 2026
Semaine 06	du lundi 02 février	au	samedi 07 février 2026
Semaine 07	du lundi 09 février	au	samedi 14 février 2026
Semaine 08	du lundi 16 février	au	samedi 21 février 2026
Semaine 09	du lundi 23 février	au	samedi 28 février 2026

Semaine 10 **CONGÉS D'HIVER**

Semaine 11	du lundi 09 mars	au	samedi 14 mars 2026
Semaine 12	du lundi 16 mars	au	samedi 21 mars 2026
Semaine 13	du lundi 23 mars	au	samedi 28 mars 2026
Semaine 14	du lundi 30 mars	au	samedi 04 avril 2026
Semaine 15	du mardi 07 avril	au	samedi 11 avril 2026
Semaine 16	du lundi 13 avril	au	samedi 18 avril 2026

Semaine 17 **CONGÉS DE PRINTEMPS**

Semaine 18 RÉVISIONS

EXAMENS DU 2^{ème} SEMESTRE

Semaine 19, 20 et 21 (du 4 au 22 mai 2026)

JURY/ RESULTATS DU 2^{ème} SEMESTRE

En semaine 24 (Entre le 8 et le 12 juin 2026)

CONSULTATION DES COPIES DE PARTIELS

Après le jury

SESSION DE RATTRAPAGE POUR LES PREMIER ET SECOND SEMESTRES

Semaines 26, 27 et 28 (du 22 juin au 10 juillet 2026)

JURY/ RESULTATS DE RATTRAPAGE

Semaine 29 (Entre le 13 et le 17 juillet 2026)

4.2 – S’informer, suivre et vivre sa scolarité à l’UPEC

➤ **4.2.1- Coordonnées et horaires d’accueil du service de la scolarité.**

Pour toute demande administrative, les étudiants peuvent s’adresser à leur gestionnaire de scolarité **au 6^{ème} étage bureau 612** auprès de : Mme Odye : ingrid.odye@u-pec.fr ou en appelant le 01.45.17.44.10

HORAIRES D'ACCUEIL DES ETUDIANTS PAR LA SCOLARITE

(Sous réserve de modifications)

LUNDI	9H30- 12H45	14H -16H45
MARDI	TRAVAIL A DISTANCE	
MERCREDI	9H30- 12H45	14H -16H45
JEUDI	9H30- 12H45	14H -16H45
VENDREDI	9H30- 12H00	14H -16H45

Adresse postale de la scolarité

Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)
UFR SESS-STAPS
Bâtiment La Pyramide - Bureau 612
80, avenue du Général de Gaulle
94009 CRETEIL CEDEX

➤ **4.2.2- Coordonnées du responsable pédagogique de la licence 2**

Responsable pédagogique de la L2 :

M. Jaunet : christophe.jaunet@u-pec.fr

➤ **4.2.3- Informations sur l’organisation de la scolarité des étudiants : affichage mural et information en ligne : planning de cours, numéros des salles de cours, examens**

Les étudiants peuvent prendre connaissance de toute information concernant l’organisation de leur scolarité en **consultant quotidiennement** la page scolarité en ligne réservée à la Licence 2 pour des informations sur : l’emploi du temps, l’absence des enseignants, le déplacement ou le report de cours, les modifications d’emplois du temps...

Pour consulter ces informations en ligne :

Site de l’université (www.u-pec.fr).

Cliquez ensuite sur **Facultés Ecoles et instituts** et choisissez
UFR Sciences de l’éducation, sciences sociales et STAPS.

Puis, dans l’onglet **Scolarité** cliquez sur **Licence SESS** et enfin sur **L2 SESS.**

<http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/licence-sess/l2-sess/>

Cette page consacrée à la licence est mise à jour en permanence et en temps réel, il est important de la consulter quotidiennement.

Les emplois du temps du premier semestre seront mis en ligne sur le site internet début septembre.

Des affichages hebdomadaires seront également présents en face du bureau 612 pour consulter les salles de cours, si nécessaire.

Pour consulter **le fichier PDF** « Emploi du temps », regarder dans la rubrique « **Documents utiles** » sur la page de **scolarité** (marge en à droite sur poste ordinateur fixe, en bas sur smartphone- Cf. capture d’écran ci-après).

NB : les semaines qui sont indiquées dans l’emploi du temps sont les semaines du calendrier civil.

The screenshot shows the UPEC website interface. The main content area is titled 'LICENCE 2 SCIENCES DE L'ÉDUCATION : INFORMATIONS SCOLARITÉ'. It features a sidebar on the left with navigation options like 'CONTACTS', 'DEUST', 'LICENCE SESS', and 'EXAMENS'. The main content includes a breadcrumb trail 'ACCUEIL FR → SCOLARITÉ → LICENCE SESS → L2 SESS', a section for 'SCOLARITÉ' with a link to 'S'abonner au flux RSS', and two news items: 'Problèmes inscription L2 EE' (dated 9-10 July 2018) and 'Etudiants EAP' (dated 6 July 2018 - 30 September 2018). The right sidebar contains 'SALLES DE COURS' with a link to 'Consulter vos salles de cours sur ADE' and 'DOCUMENTS UTILES' with links to 'Emploi du temps - semestre 3 - Pdf - M.A.J. le...', 'LIVRET ETUDIANT L2 SE 2025-2026 M.A.J le', and 'Formulaire de demande de régime dérogatoire semestre 3'. It also lists 'LISTE DES GROUPES' for students to keep their group for two semesters.

Attention : Les amphithéâtres et les salles de cours ne sont pas indiqués directement dans l'emploi du temps (PDF) mais consultables en ligne via le lien suivant (suivre les indications de connexion) :

<https://mon-edt.u-pec.fr/direct/>

- Une fois connecté, développer l'arborescence :
 - ➔ **Groupes** > UFR SESS – STAPS > UFR SESS > A – SESS FORMATION INITIALE > **Licence 2 Sciences de l'Éducation** > L2 TOUS LES GROUPES > L2 EE / ou L2 ISIF > Cliquer sur le groupe concerné.
- Pour consulter les salles des langues étrangères, ouvrir l'arborescence « Langues » sous Licence 2 Sciences de l'Éducation.

Il n'y a pas d'amphithéâtre à la pyramide. Les cours magistraux se tiennent donc dans les différents sites de l'UPEC. Sauf exceptions, les TD se déroulent dans les salles de la pyramide. Le 1^{er} chiffre du numéro de la salle correspond à l'étage : exemple salle 306 : salle située au 3^{ème} étage de la Pyramide.

➤ 4.2.4 – Les examens

Les calendriers détaillés des examens sont communiqués par voie d'affichage 15 jours avant le début des épreuves. [Le règlement des examens, disponible sur le site Internet de l'université informe des règles](#), votées par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), auxquelles les étudiants doivent se soumettre.

➤ 4.2.5 – Proclamation des résultats des examens

A l'issue de la commission de jury, **les résultats des examens** sont mis en ligne sur le site Internet de l'UPEC, via l'espace e-campus. Aucun résultat n'est transmis par téléphone

4.3 Vivre sa scolarité : Les services à la disposition des étudiants

Les étudiants peuvent avoir accès à **une salle de documentation** située au 6^{ème} étage (salle n°604) contenant 18 places dont l'aménagement favorise la convivialité.

[Service de documentation - Sciences de l'éducation, sciences sociales et Staps](#)

D'autres salles sont à la disposition des étudiants à La Pyramide :

Des salles mutualisées sont accessibles à l'ensemble des étudiants de la Pyramide :

-Salle 215 bis : salle de travail comprenant 20 places

-Les **salles de cours du 3e étage** seront ouvertes de 8h à 18h30 tous les jours sauf le samedi. Vous trouverez chaque matin à l'entrée du hall de la Pyramide la programmation des enseignements de la journée. Ces salles vous seront donc accessibles en dehors des créneaux réservés pour le cours aux fins exclusives d'**étude individuelle** et de **travail de groupe**. La restauration n'y sera pas autorisée.

Pour la restauration deux options sont offertes aux étudiants :

- **le restaurant universitaire de l'UFR de Droit** situé 83-85 avenue du Général de Gaulle (Voir plan page 20). Ouvert aux étudiants de SESS, le temps de trajet est d'environ 5 minutes à pied depuis La Pyramide.

- Les salles **103** et **104** situées au RDC du site Pyramide seront ouvertes entre **12h30 et 13h30**, afin que vous puissiez y installer **le temps du déjeuner**, en complément du Foyer/Cafétéria du CROUS situé au même étage. L'agencement de ces salles devra cependant être respecté, les tables non déplacées et les déchets déposés dans les poubelles disposées à cet effet. Ces salles devront être libérées avant la reprise des cours. Une prestation de ménage sera assurée également avant 13h30

4.4 - Contacter les enseignants de la licence

Chaque enseignant en poste possède un **bureau situé au 7^{ème} étage** ainsi qu'un casier dans la salle des professeurs (salle 704). Les noms sont indiqués sur chaque casier. Les enseignants vacataires possèdent un **casier** dans la salle des professeurs. La transmission de leurs coordonnées aux étudiants relève de leur décision.

ACOTCHOU Florent	florent.acotchou@u-pec.fr
ADANE	yahia.adane@u-pec.fr
ALLEN Adriana	adriana.allen@u-pec.fr
ALIX Sébastien-Akira	sebastien-akira.alix@u-pec.fr
ALONSO Begoña	begona.alonso-fernandez@u-pec.fr
AMACH Lissia	farida.amach@u-pec.fr
ANANI Fatima	fatima.anani@u-pec.fr
ARGOUD Dominique	argoud@u-pec.fr
BEGOT	anne-cecile.begot@u-pec.fr
BIGAY Michael	michael.bigay@u-pec.fr
CAPET-DOLO Franck	franck.capet-dolo@u-pec.fr
CHANEAU Corentin	corentin.chaineau.ext@u-pec.fr
CHARLES Charlene	charlene.charles@u-pec.fr
CHAUVEL Séverine	severine.chauvel@u-pec.fr
DALMASSO Véronique	veronique.dalmasso@u-pec.fr

DEJEANS Louise	louise.dejeans@u-pec.fr
DELPIERRE Loïc	loic.delpierre@u-pec.fr
DOS SANTOS SILVA Marta	marta.dos-santos-silva@u-pec.fr
FRETIGNE Cédric	cedric.fretigne@u-pec.fr
HANCZYK Stéphane	stephane.hanczyk@u-pec.fr
HELLER Delphine	delphine.heller@u-pec.fr
HERNANDEZ GAZQUEZ	juan-pablo.hernandez-gazquez@u-pec.fr
JAUNET Christophe	christophe.jaunet@u-pec.fr
KAAKOUR Noura	noura.zakaria@u-pec.fr
KILIC Aksel	aksel.kilic@u-pec.fr
KPOGBA Clotilde	clotilde.kpogba@u-pec.fr
LACROIX Sébastien	sebastien.lacroix@u-pec.fr
LAFONT Pascal	pascal.lafont@u-pec.fr
LARGILLIERE Cindy	cindy.largilliere@u-pec.fr
MADIOT Clarisse	clarisse.madiot@u-pec.fr
MENDEL GUEI Pierre	pierremendel.quei@u-pec.fr
MONTANDON Frédérique	frederique.montandon@u-pec.fr
MOURLON Florence	florence.mourlon@u-pec.fr
OUAHHOU Abdelillah	Abdelillah.ouahhou@u-pec.fr
POUJADE Thomas	thomas.poujade.ext@u-pec.fr
SAGUER Rachid	rachid.saguer@u-pec.fr
SAVARD Nathalie	nathalie.savard@u-pec.fr
SEMENOWICZ Philippe	Philippe.semenowicz@u-pec.fr
THIEVENAZ Joris	Joris.thievenaz@u-pec.fr
VENTURA Chantal	chantal.ventura@u-pec.fr
ZILBERSCHLAG Alain	alain.zilberschlag@u-pec.fr

4.5 - Plan d'accès aux différents sites



UPEC
UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

**CARTE DES CAMPUS
DE CRÉTEIL**

MÉTRO

GARE

BUS

ARRÊT

6 LE PROGRAMME DE LA LICENCE : UE ET ECUE

SEMESTRE 3

UE 7 – Identifier et mobiliser les principaux concepts

ECUE 7.1 Dynamique de groupes	12 h CM – 18 h TD
ECUE 7.2 Normes et déviance	14 h CM – 18 h TD
ECUE 7.3 Santé et société	14 h CM – 18 h TD

UE 8 – Comprendre le secteur socio-éducatif

ECUE 8.1 Métiers socio-éducatifs (+stage) ¹	18 h TD
ECUE 8.2 Politiques et dispositifs éducatifs	12 h CM – 12hTD

UE 9 - Parcours

Parcours Education et Enseignement

ECUE 9.1 Education à la culture mathématique	18 h TD
ECUE9.2 Education à l'étude de la langue	18 TD
ECUE9.3 Education à la culture littéraire et artistique	24 TD

Parcours Intervention Sociale Insertion Formation

ECUE 9.1 Economie sociale et solidaire	8 h CM – 12 h TD
ECUE 9.2 Education à l'environnement et au développement durable	8 h CM – 12 h TD
ECUE 9.3 Intervention et politiques sociales	8 h CM – 12 h TD

UE 10 – Savoir communiquer et analyser des données

ECUE 10.1 Langue étrangères : anglais ou espagnol	24 h TD
ECUE 10.2 Techniques de recueil de données	20 h TD

¹ Le stage (projet tutoré) concerne le parcours **Education et Enseignement** afin de permettre une immersion en école élémentaire. Pour les étudiants concernés, le TD « Métiers socio-Educatifs » (EE) sera assuré par des formateurs de l'INSPE.

SEMESTRE 4

UE 11 – Identifier et mobiliser les principaux concepts II

ECUE 11.1 Cycle de vie et développement de l'individu	14 h CM – 18 h TD
ECUE 11.2 Socialisations	12 h CM – 18 h TD
ECUE 11.3 La formation tout au long de la vie	12 h CM – 18 h TD

UE 12 - Parcours

Parcours Education et Enseignement

ECUE 12.1 Education à la culture mathématique	18 h TD
ECUE 12.2 Education à l'étude de la langue	18 h TD
ECUE 12.3 Education à la culture scientifique et technologique	18 h TD
ECUE 12.4 Education à la culture historique et géographique	24h TD

Parcours Intervention Sociale Insertion-Formation

ECUE 12.1 Animation	6 h CM – 12 h TD
ECUE 12.2 Apprendre en situation de travail	6 h CM – 12 h TD
ECUE 12.3 Observation sociale partagée	6 h CM – 12 h TD

UE 13 – Savoir communiquer et analyser des données II

ECUE 13.1 Langues étrangères : anglais ou espagnol	24h TD
ECUE 13.2 Techniques de recueil de données	24h TD
ECUE 13.3 Ue d'ouverture	24h TD

N.B. : Les enseignants distribueront pendant leurs enseignements des plans de cours, des bibliographies et des textes.

Pour certains enseignements **quelques CM et TD sont en ligne** et sont donc entièrement accessibles sur la **plate-forme EPREL (Espace Pédagogique de Ressources en Ligne)**.

Certains enseignants mettent aussi en ligne sur EPREL des documents et ressources relatifs à leurs cours. Le **mode d'emploi d'EPREL est disponible sur le site de l'université (voir page d'accueil)**.

Il est donc conseillé aux étudiants de consulter régulièrement la plateforme EPREL et leur messagerie UPEC. Aucun polycopié de cours n'est édité. Il appartiendra à tout étudiant empêché de suivre les cours de se les procurer auprès de ses camarades.

PREMIER SEMESTRE

- S3 -

- **UE 7 : Identifier et mobiliser les principaux concepts**
- **UE 8 : Comprendre le secteur socio-éducatif**
- **UE 9 : Parcours**
- **UE 10 : Savoir communiquer et analyser des données**

Enseignant responsable : Frédérique Montandon
Intervenants : Alain Zilberschlag, Noura Kaakour

Nombre d'heures : 12h CM
18h TD

CONTENUS

Le CM propose d'aborder la notion même de dynamique de groupes. Nous verrons dans un premier temps les différentes études sur le comportement des groupes, leurs structures et leurs fonctionnements ainsi que les différents types de rôle joués par les membres d'un groupe. Tout en prenant en compte les interactions et la communication au sein des groupes, nous aborderons le leadership : pouvoir et leadership ; rôles et les fonctions de l'animateur de réunion ; phénomène de la participation dans les groupes. Il s'agit d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques liées à la structure et à la dynamique des groupes de tâches. Tous les contenus des CM ne seront pas systématiquement abordés en TD et le partiel de fin de semestre portera sur les connaissances du CM.

Les TD permettent d'approfondir certaines notions du CM mais aussi de découvrir de nouvelles thématiques, à la fois à travers des textes et des mises en pratiques afin de développer ses capacités d'analyse.

BIBLIOGRAPHIE

- AEBISCHER, V., D. OBERLÉ, *Le groupe en psychologie sociale*, Paris, Dunod, 1988.
AMADO, E. & GUITTET, A. *La dynamique des communications dans les groupes*. Colin. 1989.
ANZIEU D. & MARTIN J-Y. *La dynamique des groupes restreints*. PUF. 1986.
DELOUVEE, S. *Psychologie sociale*, Dunod, 2013.
LEVY, A. *Psychologie sociale. Textes fondamentaux*. Dunod, 1972.
MUCCHIELLI R. *La dynamique des groupes*. ESF, 1970.

Modalités d'évaluation : ECTS 4

Régime général : Contrôle continu 50% lors des TD et épreuve sur table lors de la session d'examens du premier semestre (1h30) 50%

Régime dérogatoire : Epreuve sur table lors de la session d'examens du premier semestre (1h30) 100%

Accompagnement pédagogique : après publication des résultats de la 1^{ère} session

Rattrapage : Epreuve sur table lors de la session d'examen de juin/juillet (1h30)

Enseignant responsable : Séverine Chauvel
Intervenants : Louise Dejeans, Valentin Rio, Clarisse Madiot

Nombre d'heures : 14h CM
18h TD

CONTENU

Comprendre comment une même conduite peut être tour à tour « normale » ou « déviante » est crucial pour quiconque se destine à l'enseignement, au travail social ou à la gestion des institutions éducatives. À travers théories, enquêtes de terrain et études de cas (décrochage scolaire, usage de drogues, délinquance juvénile, etc.), ce cours propose une lecture sociologique de la déviance, insistant sur la production sociale des étiquettes et la régulation des comportements.

BIBLIOGRAPHIE

- BECKER, H., *Outsiders: études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 1985[1965]
- DARMON Muriel, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, Paris, La Découverte, 2008
- GOFFMAN, E., *Stigmate : les usages sociaux du handicap*, Paris, Minuit, 1975 [1963]
- OGIEN, A., *Sociologie de la déviance*, Paris, Armand Colin, 1995
- MOHAMMED Marwan, *La formation des bandes. Entre la famille, l'école et la rue*, Paris, PUF, 2015

Modalités d'évaluation : 4 ECTS

Régime général : Contrôle continu 1 note écrit (25%)+ 1 note orale (25%)

Epreuve sur table lors de la session d'examens du premier semestre (50% de la note) 2h

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens du premier semestre: épreuve sur table 2h

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin/juillet :

Epreuve sur table: 1h30

Enseignants responsables : Anne-Cécile BÉGOT
Equipe d'intervenants : Valéria BARBOSA, Carine GILLOUIN, Lise LAUDREN, Clotilde KPOGBA

Nombre d'heures :14h CM - 18h TD

CONTENU

La « crise sanitaire » liée au Covid-19, survenue en 2019-2020 et qui a impacté une grande partie de l'humanité, témoigne de l'importance des questions de santé et de maladie au sein de nos sociétés. En France, des sociologues ont travaillé sur ces sujets depuis les années 1960-1970. C'est à leurs travaux que l'on va s'intéresser dans le cadre de ce cours, notamment aux représentations sociales de la santé, de la maladie, aux spécificités d'une maladie telle que le cancer, au rôle joué par les associations de lutte contre le vih/sida, aux inégalités sociales de santé... Par ailleurs, les questions de santé concernent tout un chacun et traversent de nombreux champs professionnels dont celui de l'éducatif.

Certaines de ces thématiques seront abordées dans le cadre du TD, et ce à partir de textes de sociologues.

Il est nécessaire de lire les textes **avant** de se rendre en TD et ce afin de préparer au mieux vos commentaires de texte.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM P., HERZLICH C., *Sociologie de la maladie et de la médecine*, Paris, Nathan (coll.128), 1994.

CARRICABURU D., MÉNORET M., *Sociologie de la santé. Institutions, professions et maladies*, Paris, A. Colin, 2004.

HERZLICH C., *Santé et Maladie - Analyse d'une représentation sociale*, Paris, Mouton, 1969.

HERLICH J., PIERRET J., *Malades d'hier, malades d'aujourd'hui*, Paris, Bibliothèque scientifique Payot, 1984.

MÉNORET M., *Les temps du cancer*, Paris, CNRS, 1999.

Modalités d'évaluation : 4ECTS

Régime général : contrôles continus : 100% écrit

Régime dérogatoire : Pendant la session d'examens du premier semestre : épreuve sur table 2h

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin/juillet: devoir écrit à rendre

Précision : Se reporter à EPREL pour le dépôt du devoir.

EE : **Enseignant responsable** : Loïc Delpierre

Nombre d'heures : 18h TD (+ stage d'observation pour les EE)

Equipe d'intervenants EE : Delpierre Loïc,
Mourlon Florence

ISIF : **Enseignante responsable** : Chantal Ventura

CONTENU (EE)

Ce TD vise tout d'abord à aider l'étudiant à faire évoluer ses représentations du métier de Professeur des Ecoles et à clarifier sa façon de concevoir sa future profession.

Après un état des lieux sur les parcours de formation et les projets professionnels, les étudiants construiront des connaissances sur le métier de professeur des écoles et sur les perspectives d'évolutions associées.

Des outils seront construits ou apportés pour préparer le stage d'observation en école élémentaire.

Modalités de formation :

- **Stage en école élémentaire obligatoirement (trois journées) :** les étudiants **n'ont pas à se préoccuper de trouver un terrain de stage car ce dernier fait l'objet d'une convention entre l'Académie de Créteil et l'Upec.** En revanche, **les écoles servant de terrain de stage se situent nécessairement dans le Département du Val-de-Marne.**
- **Interventions :**
 - * Apport de connaissances sur le système éducatif en général et sur le fonctionnement de l'école élémentaire en particulier.
 - * Apport de connaissances sur le parcours de formation et les caractéristiques du métier de professeur des écoles en lien avec les textes régissant la profession (référentiel de compétences, socle commun, programmes.)
 - * Préparation du stage dans les écoles : construction d'une grille d'observation, de recueil d'informations et d'analyse à utiliser lors du stage d'observation dans les écoles élémentaires.



Evaluation

- * L'évaluation prendra appui sur un exposé collectif réalisé et sur un travail écrit individuel

CONTENU (ISIF)

Les TD visent tout d'abord à aider l'étudiant à faire évoluer ses représentations des différents métiers socio-éducatifs, d'appréhender les secteurs d'interventions de ces professionnels en prenant appui sur des questions qui impactent et concernent les pratiques professionnelles.

Pour cela les séances et supports sous forme de textes, exposés et mise en discussion proposeront de mettre en regard les questions qui traversent les différents secteurs et les métiers des champs de l'intervention socio-éducative et de l'éducation afin de permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances sur ces professions.

L'actualité des différents champs d'action, ou pour des catégories de publics ou plus largement des questions de société seront abordés à travers des textes, articles ou expériences pratiques professionnelles.

L'ensemble des éléments de supports utilisés en TD seront mis en ligne y compris ceux pour aborder les parcours de compétences (pour tous les étudiants, y compris ceux bénéficiant du régime dérogatoire).

Modalités d'évaluation : 3 ECTS

Régime général :

Contrôles continus : 1 écrit (**40% de la note**) / 1 oral (**60% de la note**)

- Précision (EE) : l'écrit portera sur les contenus transmis lors des cours (contrôle de connaissances) et l'oral collectif portera sur une analyse descriptive croisée du stage effectué autour d'une thématique proposée.
- Précision (ISIF) : la note écrite est composée d'une part collective (dossier) et une individuelle (DST)
-

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens du premier semestre :

Devoir écrit à rendre

EE : (Analyse descriptive du stage à partir d'une thématique proposée) - contacter l'enseignant dès le début des cours pour les informations

ISIF : (Synthèse sur un corpus de textes) - contacter l'enseignant dès le début des cours pour les informations

Rattrapage :

Pendant la session d'examens de juin/juillet : devoir écrit à rendre

Précision :

- (EE): reprise et amélioration de l'écrit réalisé en session 1 - Contacter l'enseignant dès la parution des résultats de 1^{ère} session.
- (ISIF) : synthèse sur un corpus de textes - Contacter l'enseignant dès la parution des résultats de 1^{ère} session.

Enseignants responsables : Christophe Jaunet – Yahia Adane
Equipe d'intervenants : Yahia Adane - Christophe Jaunet

Nombre d'heures : 12h CM - 12 h TD

CONTENU

Depuis l'instauration des Zones d'Education Prioritaire en 1981 par Alain Savary, l'orientation des politiques d'éducation a conduit les décideurs et les acteurs du système éducatif à réfléchir aux moyens de compenser les inégalités scolaires qui résultent des catégories sociales des familles et de l'environnement local. Les politiques et les dispositifs d'éducation reflètent l'évolution de ces conceptions qui dépassent les seules questions de la scolarité mais impliquant une dimension sociale plus vaste.

De nouvelles dynamiques éducatives, plus en lien avec les réalités sociales locales visent à éliminer ou atténuer les facteurs qui placent certaines catégories d'élèves dans une situation défavorable devant l'école. Les territoires sont ainsi devenus les supports de politiques éducatives à travers une convergence et une complémentarité entre les dispositifs de la Politique de la ville et de la politique de l'éducation prioritaire : PRE, Cité Educative.

Actuellement, ce sont 80% des écoles et des collèges en REP renforcé, qui sont en quartier prioritaire, (Source MEN – Educscol).

Le cours abordera les fondements de l'éducation prioritaire depuis les années 80, l'interaction ville-école et ses évolutions à partir de la fin des années 90 avec l'instauration des Contrats Educatifs Locaux puis des Projets Educatifs de Territoire (PEDT) en 2013, du Programme de Réussite Educative (PRE), des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) et plus récemment de l'attribution du label de « Cité éducative » dans l'ensemble des quartiers prioritaires.

En complément, les séances de TD aborderont de manière plus détaillée le panorama de l'éducatif local, les dispositifs locaux, leurs apports en faveur de la réussite éducative pour chaque enfant et l'influence croissante d'acteurs extérieurs au système éducatif.

BIBLIOGRAPHIE

MOREL (S.), *Ecole, territoires et identités*, L'Harmattan, Collection Logiques Politiques, Paris, 2002.

MAISTRE (I.), PALMA (J.), *Les politiques éducatives locales*, CEDIS, Ed. Passager Clandestin, Collection Les pratiques, Montreuil, 2016.

THIN (D.), *Quartiers populaires : l'école et les familles*, Presses Universitaires de Lyon (PUL), Lyon, 1998.

VAN-ZANTEN (A.), *Les politiques d'éducation*, PUF, Collection Que-sais-je ? N°2396, 2011.

Diversité, *L'expérience du territoire, 40 ans de politique de la ville*, Revue d'actualité et de réflexion pour l'action éducative, n°193, Sept/Dec, 2018.

Modalités d'évaluation : 3 ECTS

Régime général :

Contrôle Continu (CC) : 2 écrits individuels : **une** note en contrôle continu (50%)

+ **Une épreuve sur table** lors de la première session d'examens du premier semestre : durée de 2h (50%)

Régime dérogatoire :

Une épreuve sur table lors de la première session d'examens du premier semestre : durée de 2h

Rattrapage Une épreuve sur table lors de la deuxième session d'examens en juin/juillet : durée 1h30

Enseignants responsables : Rachid Saguer

Nombre d'heures : 18h TD

Equipe d'intervenant(s) : Cindy Largillière

CONTENU

L'objectif de cet enseignement est de redonner du sens aux mathématiques et de donner le goût de leur enseignement. L'éducation à la culture mathématique en L2 assure le développement des six compétences majeures : chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner et communiquer, tout en aidant les étudiants à développer une posture de futurs enseignants. A travers l'analyse de tâches et la comparaison des procédures d'élèves, les étudiants pourront en effet faire le lien entre savoirs disciplinaires et savoirs didactiques.

Dans un premier temps il s'agira de familiariser les étudiants avec les étapes de l'apprentissage du nombre entier à l'école (différents usages et aspects, différentes représentations, obstacles et erreurs des élèves). Dans un second temps, un travail sur le calcul et les opérations (additions, soustractions) permettra de mettre en lumière les liens avec les propriétés des nombres déjà travaillées.

La résolution de problèmes est centrale dans cet enseignement : elle constitue le critère principal de la maîtrise des connaissances dans tous les domaines de mathématiques, mais elle est également le moyen d'en assurer une appropriation qui en garantit le sens. Le travail à plusieurs et les outils numériques seront aussi des leviers pour développer les connaissances visées.

Les contenus traités seront les suivants :

NOMBRES :

- comprendre les principes de la numération décimale écrite et orale, comparer avec d'autres numérations, traduire les nombres d'une numération à l'autre
- découvrir l'enseignement de la numération à l'école (étapes des apprentissages, erreurs, exemples d'activités)

OPÉRATIONS ET PROBLÈMES :

- comprendre les propriétés des techniques opératoires de l'addition et de la soustraction, en lien avec les propriétés des nombres entiers
- résoudre des problèmes additifs : classer des problèmes, comparer des procédures de résolution
- découvrir les premiers apprentissages du calcul à l'école : connaître les différents types de calculs à travers les problèmes qu'ils permettent de résoudre

BIBLIOGRAPHIE

- N. Pfaff & M. Fénichel (2004) : Donner du sens aux mathématiques (Tome 1), Bordas
- ERMEL (2005) – Apprentissages numériques et résolution de problèmes (6 Tomes, de la GS au CM2), Hatier
- COPIRELEM : Mathématiques Concours de recrutement des Professeurs des Ecoles : Annales - Sujets corrigés et éléments de formation + Exercices complémentaires avec corrigés issus des concours blancs et examens des ESPE (Français) Broché – 1 août 2019

Modalités d'évaluation : 2 ECTS

Régime général :

Contrôles continus : 1 évaluation flash /1 DST (1 note finale 100%)

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens du premier semestre : épreuve sur table 1 h

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin/juillet : épreuve sur table 1h

Enseignants responsables Cindy Largillière
Équipe d'intervenants: Véronique Dalmasso, Céline Calvet, Cindy Largillière

Nombre d'heures:18h TD

CONTENU

« Texte » tient son étymologie du mot « tissu » : tout texte est singulier, il est l'œuvre d'un individu ou d'un collectif à un moment donné. Or, cet acte de rédaction, construction de sens, s'inscrit dans une époque, dans une culture, s'écrit dans une langue et selon une visée particulière.

Ce cours fournit les outils nécessaires pour entrer dans la lecture et l'étude des textes littéraires, en articulation avec l'observation réfléchie des phénomènes linguistiques et grammaticaux qui leur donnent forme.

Il doit permettre aux étudiants d'aborder la formation avec les pré-requis nécessaires en linguistique et en grammaire de texte, mais aussi de réfléchir à la manière dont les choix linguistiques des auteurs conditionnent le sens des textes.

Du point de vue didactique, le texte est considéré depuis longtemps comme l'unité de base de l'enseignement de la production orale et écrite, mais aussi de la lecture et de la réception orale.

Il s'agit d'analyser les textes et de connaître les principes de la grammaire textuelle pour :

- se forger des repères dans la langue française : comment s'articule un texte, qu'est-ce qui assure sa cohérence ?

- comprendre et savoir expliquer le fonctionnement de la langue,

acquérir une méthodologie d'analyse de la phrase et du texte (classer, catégoriser, déterminer la fonction des éléments linguistiques)

Ces outils sont également ceux qui permettent au professeur des écoles de guider les élèves, d'analyser leurs erreurs en lecture-compréhension mais aussi lors de la production écrite.

Il est demandé aux étudiants de réviser activement les principes de la grammaire textuelle et d'autres éléments de cours (temps et modes verbaux, genres de texte, registres de texte, anaphores...) d'une séance à l'autre avec la création de carte mentale.

Du texte à la phrase :

- La notion de type de texte, de genre textuel et de registre ;

- Les principes de cohérence et de cohésion textuelle (plan de texte, type de progression, connecteurs, anaphores) ;

- L'organisation du texte: les séquences textuelles : narration, description, argumentation, dialogue.

- Les valeurs des temps verbaux et la cohérence temporelle.

- les plans d'énonciation : marques d'engagement et de subjectivité, repères déictiques / contextuels

- les discours rapportés : discours direct, discours indirect, discours indirect libre.

BIBLIOGRAPHIE

● Français-Littérature. Anthologie chronologique, Nathan, 2019. Notamment pour les fiches « Etude de la langue »

● Dominique Maingueneau, *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*, chapitres 1, 5, 10, 11 et 12, Armand Colin, 2010 (ou une autre édition).

● Jean-Christophe Pellat, *Quelle grammaire enseigner ? Notions, difficultés, terminologie*, partie 3 « Grammaire de texte et analyse du discours », Hatier, 2009.

● Claire Stolz, *Nouvelle grammaire du collège*, partie 3 « Communiquer » et partie 4 « Le texte », Magnard, 2007. L'acquisition de cet ouvrage (livre de l'élève) est recommandée pour la préparation du CRPE lors du Master MEEF.

Modalités d'évaluation : 2 ECTS

Régime général :

L'évaluation se fera en contrôle continu sur la base de 2 travaux écrits (1 évaluation intermédiaire et un devoir final lors du dernier TD) qui donneront une note finale 100%.

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens du premier semestre : épreuve sur table (1 h)

Précision : les étudiants en dérogatoire doivent prendre contact dès le début du semestre avec l'enseignant responsable afin de prendre connaissance de la progression, des objectifs du cours et modalités d'examen

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin/juillet : épreuve sur table d'1h

Précision : prendre contact avec l'enseignant responsable dès les résultats de la session

Enseignants responsables : Delphine Heller

Nombre d'heures : 24 h TD

Equipe d'intervenants : Franck Capet-Dolo, Isabelle Topakian, Michael Bigay, Delphine Heller

CONTENU

Découverte de plusieurs genres littéraires liés à la littérature d'enfance et de jeunesse (conte, poésie, théâtre ...) et mise en réseau avec d'autres œuvres artistiques. Le cours permettra notamment d'aborder les points suivants :

- Eléments d'histoire littéraire permettant de comprendre ces genres ;
- Exercices de mise en voix, de mise en espace et de mise en scène, lecture expressive afin de s'appropriier les textes et pouvoir les restituer les adressant à un « public » ;
- Lecture-compréhension de ces textes en tenant compte de leurs spécificités ;
- Approche réflexive du fonctionnement de ces genres par la pratique de l'écriture ;
- Interrogation sur ces genres, avec les outils appropriés, afin d'apprendre à les comprendre ;
- Réflexion sur la littérature du patrimoine et les réécritures contemporaines ;
- Eléments de lecture de l'image et des œuvres iconotextuelles (notamment l'album).

Le travail pourra se faire en lien avec des structures ou des événements culturels.
Une démarche liée à un parcours de spectateur pourra être valorisée.

BIBLIOGRAPHIE

- Listes de référence pour le cycle 1, 2 et 3 éditées par le Ministère (site Eduscol).
- Sophie Van Der Linden, *Tout sur la littérature jeunesse*, 2021, Gallimard.
- Lire ou relire des recueils de contes (Perrault, Grimm, Andersen, contes des traditions populaires...)
- Préface à la *Psychanalyse des contes de fées* de Bruno Bettelheim.
- Jean-Pierre Siméon, *La Vitamine P*, Rue du Monde, 2012.
- André Degaine, *Le théâtre raconté aux jeunes*, Nizet, 2011.
- Marie Bernanoce, *A la découverte de cent et une pièces*, Editions Théâtrales, 2006.

Modalités d'évaluation : 2 ECTS

Régime général :

L'évaluation se fera en contrôle continu sur la base d'une note d'écrit 50% (devoir sur table), et d'un oral 50% (travail de groupe donnant lieu à une note individuelle) -

Régime dérogatoire :

Pendant session d'examens du premier semestre : devoir écrit à rendre

Précision : les étudiants en dérogatoire doivent contacter l'enseignant responsable dès la connaissance de leur statut afin de connaître les objectifs et modalités d'examens.

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin/juillet : Oral

Enseignant responsable : Philippe Semenowicz

Nombre d'heures : 8h CM 12h TD

CONTENU

L'économie sociale et solidaire (ESS) est depuis une vingtaine d'années un secteur qui fait l'objet d'un intérêt sans cesse accru, tant du point de vue théorique que dans la sphère politique. L'objet du cours est de présenter ce que recouvre cette appellation d'ESS et de mettre en évidence ses enjeux économiques, sociaux et politiques. Il s'agira ainsi de discuter sa spécificité et sa diversité, de même que ses opportunités et ses difficultés. Dans cet objectif, nous étudierons successivement dans le cours magistral les différentes familles qui composent l'ESS, à savoir l'économie sociale, l'économie solidaire et l'entrepreneuriat social. En travaux dirigés, nous réaliserons des études de cas de structures de l'ESS.

BIBLIOGRAPHIE

DEFOURNY J., NYSSSENS M. (2017), *Economie sociale et solidaire : socioéconomie du 3^{ème} secteur*, De Boeck.

DRAPERI J.F. (2007), *Comprendre l'économie sociale*, Dunod.

DUVERGER T. (2023), *L'économie sociale et solidaire*, collection Repères, La Découverte.

FREMEAUX P. (2011), *La nouvelle alternative ? Enquête sur l'économie sociale et solidaire*, Les Petits Matins.

HOLCMAN R. (2015), *Economie sociale et solidaire*, Dunod.

HELY M., MOULEVRIER P. (2013), *L'économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, La Dispute.

LAVILLE J.L. (2010), *Politique de l'association*, Le Seuil.

LACROIX G, SLITINE R. (2016), *L'économie sociale et solidaire : concilier profit et solidarité*, collection Que sais-Je ?, Presses Universitaires de France.

LE ROY A., PUISSANT E. (dir.) (2019), *Economie politique des associations – Transformations des organisations de l'économie sociale et solidaire*, De Boeck.

Modalités d'évaluation : 2 ECTS

Régime général :

Contrôles continus : 2 devoirs individuels sur table durant les TD - 100% écrit

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens du premier semestre :

Devoir écrit à rendre - contacter l'enseignant dès le début des cours pour les informations

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin/juillet :

Devoir écrit à rendre - contacter l'enseignant dès la parution des résultats de 1^{ère} session.

Enseignants responsables : Lissia Amach

Nombre d'heures : 8H CM – 12H TD

Equipe d'intervenants : Boujemaa Allali

CONTENU

L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) se situe, aujourd'hui, au cœur des politiques publiques territoriales et éducatives. L'objectif de ce cours est de vous familiariser à ces concepts, tout en adoptant une approche holistique et interdisciplinaire capable de faire en sorte que la durabilité fasse partie de chacun de nous. Pour cela, le cours s'appuiera sur trois principes :

- Savoir, c'est-à-dire acquérir des connaissances objectives sur les divers enjeux environnementaux (à l'échelle, locale, nationale et mondiale) et sur le modèle du développement durable
- Savoir-faire, c'est-à-dire développer des compétences, techniques et pratiques, pour sensibiliser, informer et participer à l'action collective
- Savoir-être, c'est-à-dire apprendre à prendre soin, à se comporter de manière responsable et respectueuse de soi, de son environnement et de la société.

Le programme intégrera des cours magistraux et des travaux dirigés (TD) pour offrir une expérience d'apprentissage complète et interactive. Cette année, ce cours se déroulera sous forme d'immersion ayant pour thème "les métiers du social et le développement durable" et répartie sur plusieurs jours.

En outre, les étudiants participeront à des ateliers créatifs, comme la réalisation de fresques du climat, pour visualiser et mieux comprendre les impacts des changements climatiques de manière ludique et collaborative.

Une dimension unique du cours est l'interaction avec des intervenants extérieurs. Les étudiants auront l'opportunité de rencontrer des professionnels travaillant à l'intersection des métiers du social et du développement durable. Ces rencontres permettront de mieux comprendre comment les initiatives sociales peuvent intégrer des pratiques durables et comment les enjeux environnementaux influencent le secteur social. Ainsi, les étudiants développeront une vision interdisciplinaire, indispensable pour relever les défis contemporains de manière holistique et innovante.

BIBLIOGRAPHIE

Brunel, S. (2018). *Le développement durable*. Paris : Que sais-je ?

Centemeri, L (2013). Crise écologique et dynamique locale. Un avenir pour les métiers du social ?. Le travail social à la recherche de nouveaux paradigmes. Inégalités sociales et environnementales, *Editions IES*, 217-249.

Giordan, A., Pellaud, F. (2011). *Pour une éducation au développement durable*. Versailles : Éditions Quae

Ménochet, L. (2009). M. Durable et Mme Sociale: Les problématiques croisées du travail social et du développement durable. *Le Sociographe*, 29, 13-18. <https://doi.org/10.3917/graph.029.0013>

ONU. (1992). Déclaration de Rio sur l'Environnement et le Développement <http://www.un.org/french/events/rio92/rio-fp.htm>

Salvador, J. (2011). *La transition écologique*. Toulouse : Érès éd.

Sauvé, L. (2001). *L'éducation relative à l'environnement. Ecole et communauté : une dynamique constructive*. Montréal : Hurtubise HMH.

Zwang, A., Girault Y. (2012). Quelle(s) spécificité(s) pour l'Éducation au Développement Durable (ÉDD) ?
Spirale. Revue de recherches en éducation, 50, 181-195.

Modalités d'évaluation : 2 ECTS

Régime général :

Contrôles continus : 100%

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens du premier semestre :

100% écrit (dossier) – prendre contact avec l'enseignant dès le début des cours

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin/juillet :

Epreuve-sur-table 2h

Enseignant responsable: Clotilde
Kpogba

Nombre d'heures : 8h CM
12h TD

CONTENU

Ce cours magistral propose de répondre à la question suivante, « qu'est-ce que l'intervention sociale ? », en retraçant les évolutions du secteur et ses spécificités. À partir d'une approche socio-historique et sociologique, cet enseignement visera à analyser les principales dimensions du travail social, de la construction des professions « historiques » du travail social à l'émergence des nouveaux métiers de l'intervention sociale. Ce cours magistral s'articule à des TD qui permettront d'explorer, à partir d'exemples concrets, les enjeux et les tensions autour des métiers de l'intervention sociale. Enfin, les pratiques des travailleurs sociaux ne sont pas réductibles aux cadres socio-politiques et institutionnels du travail social, elles ont leur propre logique et leur ancrage dans un espace-temps relationnel qu'il s'agira également d'étudier. Ce TD abordera donc la façon dont la sociologie peut aujourd'hui être mobilisée pour saisir des enjeux du terrain, des pratiques professionnelles et des rapports sociaux entre des professionnels et des personnes accompagnées.

BIBLIOGRAPHIE

- Astier Isabelle, 2010, *Sociologie du social et de l'intervention sociale*, Paris, Armand Colin
- Autès Michel, 2013, *Les paradoxes du travail social*, Paris, Dunod
- Chopart, J.-N. (dir.) 2000. *Les mutations du travail social*. Paris : Broché.
- Ravon Bertrand et Ion Jacques, 2012, *Les travailleurs sociaux*, Paris, La Découverte

Modalités d'évaluation : 2 ECTS

Régime général :

Contrôles continus : 2 devoirs écrits (1 note finale 100%)

Précision : Un devoir maison et une interrogation écrite lors de la dernière séance de TD.

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens du premier semestre :

Devoir écrit à rendre - contacter l'enseignant dès le début des cours pour les informations.

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin/juillet :

Devoir écrit à rendre - contacter l'enseignante dès la parution des résultats de session 1

Enseignants responsables : Fatima Anani & Michael Bigay

Nombre d'heures : 24h TD

Enseignants intervenants : Fatima Anani, Michael Bigay,
Lissia Amach, Pierre Mendel Guei, Delphine Heller

CONTENU

L'une des fonctions essentielles du langage est la représentation du monde. Dans cet ECUE il s'agira d'une part, de continuer ce qui a été entrepris en première année et de renforcer ses capacités pratiques en vue d'une communication correcte et efficace dans la vie courante et professionnelle. D'autre part, de s'approprier des méthodes personnelles de travail permettant d'accéder à un certain niveau d'autonomie.

Cet enseignement répond aux attendus du « cadre européen commun de référence pour les langues »¹ (CECRL).

Le niveau visé en fin de licence est B2+ pour l'ensemble des étudiant(e)s. Néanmoins pour faciliter l'intégration et la progression de tous, les étudiant(e)s seront affecté(e)s en 2ème année (L2) dans un groupe correspondant à l'un des profils suivants :

B1 vers B1+

B1+ vers B2

B2 vers B2 +

COMPETENCES VISEES

- **La motivation et la confiance en soi.** D'être capable de s'autocorriger et d'avoir un regard distancié sur ses capacités et habiletés à partir de différents supports (écrits journalistiques, politiques, scientifiques, photos, films documentaires, contes et légendes, etc...).
- **De développer une posture communicationnelle.**
- **De produire et de comprendre des discours écrits ou oraux.**
- **D'échanger et construire avec autrui.**
- **De maîtriser les codes sociolinguistiques et les spécificités culturelles de la langue anglaise.**
- **Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologiques et phonétiques.**
- **Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales.**

Les TD sont des séances de méthodologie et d'entraînement mais ils ne peuvent suffire à vous faire progresser. Entraînez-vous en regardant films et séries en VO, écoutez la radio, lisez régulièrement la presse anglophone.

BIBLIOGRAPHIE

- Berland, D., (2000). La Grammaire Anglaise de l'Étudiant. Ophrys. Paris.
Murphy, R., (2019). English Grammar in Use. Cambridge University Press.
- www.npr.org
- www.bbc.co.uk/radio4/
- www.nytimes.com

¹ Le CECRL est un outil visant à fournir une base commune pour l'enseignement et l'apprentissage des langues. Il s'appuie sur quatre axes : Les six niveaux communs (A1-A2, B1-B2, C1-C2), les cinq activités langagières (CO-CE, POI-POC, PE), les trois composantes de la compétence communicative linguistique (savoir, savoir-faire, et savoir être), sociolinguistique (considérant que la langue est un phénomène social avec ses marqueurs de relation sociales, ses dialectes et ses accents), et pragmatique (qui fait le lien entre le locuteur et la situation dans ce sens qu'elle renvoie directement aux choix des stratégies discursives pour atteindre un but précis) ; perspective actionnelle d'enseignement et d'apprentissage des langues : elle considère avant tout l'usager et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donné à l'intérieur d'un domaine d'action particulier.

- www.guardian.co.uk
- www.iht.com3

Modalités d'évaluation : 3 ECTS**Régime général :**

Contrôles continus : 2 notes d'écrit (50% de la note) / 2 notes d'oral (50 % de la note)

Les évaluations de compréhension de l'écrit et d'expression écrite compteront dans la moyenne d'écrit.

Les évaluations de compréhension de l'oral et d'expression orale compteront dans la moyenne d'oral.

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens du premier semestre : Epreuve sur table 2 h

Rattrapage régime général et dérogatoire:

Pendant session d'examens de juin/juillet:

Epreuve sur table: 1 h

Enseignant responsable: Begoña Alonso-Fernández
Equipe d'intervenants : Juan Pablo Hernández-Gázquez

Nombre d'heures :24 hTD

CONTENU

Travail sur les structures grammaticales complexes / Nombreux exercices d'entraînement.

Enrichissement du vocabulaire de la vie quotidienne et vocabulaire relatif à l'éducation / Travail de repérage dans les documents étudiés. Réutilisation au cours d'activités écrites et/ou orales.

Savoir réagir à des situations de la vie courante et professionnelle avec spontanéité / Ateliers de mise en situation, de simulation : approche communicationnelle de la langue en interaction. (Entretien professionnel, recherche d'appartement, atelier de cuisine...)

Rédiger courriers, CV, lettres de motivation et emails en espagnol. Présenter des projets. Travail sur le registre soutenu de la langue, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Connaissance de l'actualité socio-éducative en Espagne et en Amérique Latine / Etude de documents de genres variés : témoignages, récits de vie, presse ou documents issus d'Internet. Travail sur les contes pour enfants

Débats de société autour des thèmes forts de l'actualité culturelle, sociale ou encore politique et/ou économique du monde hispanique / Etre capable de défendre son point de vue, d'argumenter, de s'exprimer en continu. Activités autour d'articles de presse, de documents audio ou audio visuels, de documents iconographiques.

BIBLIOGRAPHIE

Plusieurs références bibliographiques seront indiquées lors de la première séance.

Modalités d'évaluation : 3 ECTS

Régime général :

Contrôles continus : 2 écrits (50% de la note) / 2 oraux (50% de la note)

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens du premier semestre :

Epreuve sur table : 2h

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin/juillet :

Epreuve sur table 1h

Enseignant responsable : Charlène Charles

Nombre d'heures : 20h TD

CONTENU

Ce cours est conçu comme la seconde étape d'un cycle, portant sur l'initiation à la recherche en sciences sociales, poursuivi en troisième année de Licence. Après une première année consacrée aux méthodes quantitatives, cette seconde année sera l'occasion de découvrir les méthodes qualitatives à travers l'apprentissage de la conduite d'un entretien semi-directif.

Objectifs : En suivant les différentes étapes de la recherche en sciences sociales, les étudiant.e.s seront accompagné.e.s dans l'élaboration d'un thème et d'un questionnement scientifique. A partir des recherches bibliographiques menées et de la conception d'une grille d'entretien semi-directif, ils devront contacter un ou une enquêté.e pour expérimenter la conduite de l'entretien. À l'issue du semestre, les étudiant.e.s devront avoir acquis des compétences dans la réalisation de la méthode d'entretien semi-directif. Ces travaux dirigés visent également à développer des capacités réflexives et de prise de distance nécessaires à la réalisation d'un travail de recherche.

Modalités pédagogiques : Le TD s'appuiera à la fois sur des exemples de recherches en sciences sociales et sur la mise en pratique par les étudiant.e.s eux-mêmes de la démarche de recherche. Leurs expériences, leurs difficultés ou leurs questionnements seront ensuite analysés avec le groupe et serviront de supports d'apprentissage.

BIBLIOGRAPHIE

- Blanchet A., Gotman A. 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan,.
- Beaud S. 1996, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, Vol 9, n°35, pp. 226-257.
- Bourdieu P. 1993, « Comprendre », *La Misère du monde*, Paris, Le Seuil.
- Kaufmann J-C. 1996, *L'entretien compréhensif*, Nathan, « 128 ».
- Quivy R. et Van Campenhout L. 1988, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris : Dunod, Bordas.

Modalités d'évaluation : 3 ECTS

Régime général :

Nature et % des contrôles continus : 1 écrit (50% de la note) / 1 oral (50% de la note)

Précision : un dossier individuel et un oral en groupe

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens du premier semestre :

Devoir écrit à rendre - contacter l'enseignant dès le début des cours pour les informations charlene.charles@u-pec.fr

Précision : un dossier individuel

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin :

Devoir écrit à rendre - contacter l'enseignante dès la parution des résultats de session 1 charlene.charles@u-pec.fr

Précision : une dissertation

DEUXIEME SEMESTRE

- S4 -

- UE 11 : Identifier et mobiliser les principaux concepts II
- UE 12 : Professionnalisation
- UE 13 : Savoir communiquer et analyser des données II

Enseignant responsable : Charlène Charles
Intervenants : à déterminer

Nombre d'heures : 14h CM 18h TD

CONTENU

Ce cours s'inscrit dans le prolongement du cours d'introduction à la psychologie dispensé en L1. Il vise à appréhender le développement et les caractéristiques psychiques de l'enfant et de l'adolescent en les situant dans un contexte éducatif (que ce soient dans les dynamiques intra-familiales ou celles de l'institution scolaire). Le cours abordera les différentes étapes du développement de l'enfant des premières années de la vie, à la période de latence puis à l'adolescence à partir d'un éclairage psychanalytique principalement et de plusieurs auteurs fondamentaux comme Freud et les post-freudiens.

Le cours abordera de manière complémentaire les dynamiques typiques et atypiques du développement psychique et socio-affectif de l'enfant, en s'appuyant sur des études de cas cliniques et en soulignant l'importance des compétences d'observation "clinique" des professions éducatives pour le repérage des troubles du développement.

Enfin, le cours reviendra sur l'importance de l'environnement et des adultes qu'ils soient enseignants ou intervenants sociaux pour favoriser le développement de l'enfant et le soutenir dans ses apprentissages en abordant les processus psychiques en jeu dans la relation éducative, à travers le transfert, le contre-transfert, la relation d'attachement, le cadre, l'autorité et le travail avec les parents.

BIBLIOGRAPHIE

- Arbisio C. (1997). L'enfant de la période de latence. Dunod : Paris.
Baudier, A; Céleste, B (2005) *Le développement affectif et social du jeune enfant*, Paris, A. Colin
Dessons M. (2014). Psychopathologie de l'enfant. Paris : Armand Colin.
Dolto, F. (2007). *La cause des enfants. En respectant l'enfant on respecte l'être humain*. Pocket.
Emmanuelli M. (2009). L'adolescence. PUF : Paris (Coll. Que sais-je ?).
Freud A. (2002). Le traitement psychanalytique des enfants. PUF : Paris (7ème édition).
Klein M. (2013). La psychanalyse des enfants. PUF : Paris (collection Quadrige). Winnicott
Winnicott D., (2010). *La mère suffisamment bonne*. Editions Payot et Rivages, Paris

Modalités d'évaluation : 5 ECTS

Régime général :

100% des contrôles continus : 1 note d'écrit (75%) / 1 note d'oral (25%)

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens du second semestre :

Epreuve sur table 1h30

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin/juillet :

Epreuve sur table 1h30

Enseignants responsables : ~~Louise Déjeans~~ Joanna DUPOUY

Nombre d'heures : 12h CM – 18h TD

Equipe d'intervenants : Valentin Rio, Louise Déjeans

CONTENU

Comment la société construit-elle les individus ? Quels sont les processus sociaux à travers lesquels nous devenons ce que nous sommes ? C'est toute la question de la socialisation.

En s'appuyant sur les écrits des fondateurs de la discipline aux recherches les plus récentes, cet enseignement propose une grille d'analyse de la façon dont la société nous forme et nous transforme.

La focale sera mise tout particulièrement sur les actions socialisatrices de la famille (tout en prenant en compte ses transformations) et des professionnels de l'éducation.

BIBLIOGRAPHIE

Muriel Darmon, 2016 – *La socialisation*, Paris : Armand Colin, 128 p.

Modalités d'évaluation : 5 ECTS

Régime général :

Contrôles continus : 1 note d'écrit (50%) / 1 note d'oral (50%)

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens du second semestre : Epreuve sur table (2h)

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin/juillet: devoir écrit à rendre, prendre contact avec l'enseignant- e dès la parution des résultats de session 1 / joannadupouy@hotmail.fr

Enseignant responsable : Pascal. Lafont
Enseignants intervenants: Sandrine Deulceux, Florent
Acoutchou, Noura Kaakour, Clotilde Kpogba

Nombre d'heures : 12h CM-18h TD

CONTENU

Les rapports que l'on peut établir entre l'orientation des adultes et les injonctions à la formation tout au long de la vie seront au cœur des problématiques abordées dans le cadre de ce cours. Des variables influentes sur la carrière professionnelle seront prises en compte. Toutefois, comment la formation tout au long peut-elle correspondre à l'expression des aspirations des acteurs visés: ouverture pour les uns, adaptation aux environnements du travail et de la famille pour d'autres, résignation pour d'autres encore ? L'entrée en formation ne constitue-t-elle qu'un moment dans un processus d'orientation et que les pratiques d'accompagnement des adultes, telles que le bilan de compétences, la reconnaissance des acquis de l'expérience trouvent leur justification dans la nécessité de proposer aux étapes cruciales de leur parcours de vie des activités de réflexion sur soi, d'analyse de l'expérience, d'aide à l'évaluation, susceptibles de développer de nouvelles motivations à s'investir, lorsque les contraintes du travail et de l'environnement tendent à enfermer les personnes sur elles-mêmes ?

Les travaux dirigés : les séances s'organiseront autour de lectures individuelles et en groupe de textes portant sur l'accompagnement et la formation tout au long de la vie, suivies de débats. La première séance permettra de mettre en lumière les représentations initiales des étudiants, à confronter collectivement.

Les objectifs :

- revenir sur le vocabulaire, les acteurs, les différentes configurations de la formation des adultes
- s'interroger sur les inégalités d'accès à la formation continue et les leviers susceptibles de les limiter
- comprendre le rôle de l'accompagnement individuel dans le processus de formation

BIBLIOGRAPHIE

Aubret, J. & Demouge, N. (2007). Orientation des adultes et formation tout au long de la vie. *Savoirs, Hors-série*, 11-28.
Pavary, P (Dir.) (2019). *Orientation et formation totu au long de la vie : fondements anthropologiques*. Lyon : Chronique sociale.
Lafont, P. (2019). *Paroles d'acteurs politiques et sociaux sur la validation des acquis de l'expérience (VAE) : Entre intentions et réalisations ? Eléments de questionnement sur l'éducation tout au long de la vie*. Paris : Editions Petra.
Terrot N.(1998). *Histoire de l'éducation des adultes en France*. Paris : L'Harmattan.
D'autres références seront indiquées tout au long des CM et des TD.

Modalités d'évaluation : 5 ECTS

Régime général :

Une épreuve écrite (50% de la note) / Une épreuve orale (50% de la note)

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens du second semestre :

Devoir écrit à rendre

Précision : Il convient de prendre contact avec l'enseignant responsable pour connaître les consignes permettant l'élaboration du dossier et la date butoir de remise des travaux.

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin/juillet : **Se renseigner auprès de l'enseignant responsable**

Epreuve sur table 1h30

Enseignant responsable : Rachid Saguer

Nombre d'heures : 18 h TD

Enseignant intervenant : Cindy Largillière

CONTENU

L'objectif de cet enseignement est de redonner du sens aux mathématiques et de donner le goût de leur enseignement.

Dans un premier temps il s'agira de familiariser les étudiants avec les étapes de l'apprentissage de la géométrie à l'école, à travers différentes façons de raisonner en géométrie (par la perception, les instruments, les propriétés). Des situations problématiques faisant appel à différents types de tâches (reconnaître, décrire, nommer, classer, vérifier) seront proposées afin de faire mobiliser des concepts géométriques (caractérisation des propriétés des objets, relation entre objets) pour en comprendre le sens, les enrichir, et envisager leur enseignement. L'usage des instruments de géométrie sera questionné, et relié aux propriétés géométriques sous-jacentes (longueurs égales, angles droits, droites parallèles).

Dans un second temps il s'agira de donner un sens concret aux grandeurs étudiées (les longueurs et masses), par la résolution de problèmes de comparaison, d'estimation et de mesure portant sur ces grandeurs.

A travers l'analyse de tâches et la comparaison des procédures d'élèves, les étudiants pourront faire le lien entre savoirs disciplinaires et savoirs didactiques et développer une posture de futurs enseignants. Le travail à plusieurs et les outils numériques seront aussi des leviers pour développer les connaissances et compétences visées.

Les contenus traités seront les suivants :

GÉOMÉTRIE :

- réaliser des constructions aux instruments, en lien avec les propriétés des figures (triangles, cercle)
- vivre et analyser des activités géométriques de description et de construction (jeu du portrait, programmes de construction, situations d'émission réception, géométrie dynamique)

GRANDEURS ET MESURE :

- résoudre des problèmes portant sur certaines grandeurs (longueur, masse) : comparaison de procédures et progression des apprentissages

BIBLIOGRAPHIE

- N. Pfaff & M. Fénichel (2004) : Donner du sens aux mathématiques (Tome 1), Bordas
- ERMEL (29 septembre 2006) – Apprentissage géométriques et résolution de problème au cycle 3 , Hatier
- COPIRELEM : Mathématiques Concours de recrutement des Professeurs des Ecoles : Annales - Sujets corrigés et éléments de formation + Exercices complémentaires avec corrigés issus des concours blancs et examens des ESPE (Français) Broché – 1 août 2019

Modalités d'évaluation : 2 ECTS

Régime général :

Contrôles continus : 1 évaluation flash/ 1 DST (100 % de la note)

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens du second semestre :

Epreuve sur table : 1 h

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin/juillet:

Epreuve sur table: 1h

Enseignante responsable : Cindy LARGILLIERE
Equipe d'intervenants : Céline Calvet, Cindy Largillière

Nombre d'heures: 18H TD

CONTENU

Ce semestre s'inscrit dans la continuité du premier en resserrant toutefois l'analyse grammaticale autour de la syntaxe de la phrase. Il s'agira d'acquérir une méthodologie d'analyse de la phrase (classer, catégoriser, déterminer la nature et la fonction des éléments linguistiques).

Le cours doit permettre aux étudiants d'aborder le Master MEEF avec les pré-requis nécessaires en linguistique et en grammaire, mais aussi de réfléchir à la manière dont les choix linguistiques des auteurs conditionnent le sens des textes. En quoi les expansions du nom sont-elles indispensables pour que le lecteur se figure le paysage décrit ? imagine le personnage dépeint ?

Le cours s'appuiera sur une démarche inductive qui fera sa place à l'observation, à la réflexion, aux manipulations syntaxiques pour doter les futurs enseignants d'une méthodologie fiable et transposable aux élèves.

De la phrase aux mots :

- types et formes de phrases :
- les différents niveaux d'analyse : les propositions dans la phrase, les groupes fonctionnels dans la phrase ;
- classes syntaxiques et fonctions grammaticales : pratique des manipulations syntaxiques ;
- approche de la phrase complexe : juxtaposition, coordination, subordination.

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Christophe Pellat, *Quelle grammaire enseigner ?*, partie 2 « La grammaire de phrase », Hatier, 2009.
Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat, René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, partie 2 « Syntaxe de la phrase simple » et partie 3 « Syntaxe de la phrase complexe », PUF, 2009 (ou une autre édition).
Claire Stolz, *Nouvelle grammaire du collège*, partie 2 « La phrase », Magnard, 2007. L'acquisition de cet ouvrage est recommandée pour la préparation du CRPE lors du Master.
Sujets extraits des annales du CRPE, disponibles sur le site SIAC 1 :

Modalités d'évaluation : 2 ECTS

Régime général :

L'évaluation se fera en contrôle continu sur la base de deux travaux écrits (1 évaluation intermédiaire et un devoir final lors du dernier TD) qui donneront une note finale 100%

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens du second semestre : épreuve sur table : 1 h

Précision : les étudiants en régime dérogatoire doivent prendre contact dès le début du semestre afin de connaître la progression et les objectifs du cours ainsi que les modalités d'examen.

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin/juillet:

Épreuve sur table 1h

Enseignant responsable : Abdelillah OUAHOU
Equipe d'intervenants : Figoni Vincent, Abdelillah Ouahhou

Nombre d'heures : 18h TD

CONTENU

L'objectif de ce module est de maîtriser les compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques, missions relevant du domaine de l'enseignement pour la conception et/ou l'analyse d'une séquence ou de séances du cycle 1 au cycle 3.

Les axes disciplinaires sont la technologie, la physique et les sciences de vie de la terre, et les contenus traités seront les suivants :

- Savoir mettre en œuvre et rendre compte d'une démarche d'investigation, d'une démarche scientifique,
- Travailler la didactique des sciences et la pédagogie,
- Maîtrise des contenus scientifiques pour pouvoir les enseigner au niveau indiqué.

Ainsi, l'enseignement et le déroulement de ce module se décomposent en deux phases. En L2, découverte et apprentissage des fondamentaux. En L3, approfondissement, qui sera adapté dans le but de répondre de manière optimale aux formats qui sont préconisés par les jurys académiques.

BIBLIOGRAPHIE

- EDUSCOL : Culture scientifique, technique et industrielle
- Rapport de jury CRPE
- Ouvrages de technologie, physique et biologie au collège

Modalités d'évaluation : 2 ECTS

Régime général :

Contrôle continu pendant les TD composé de deux évaluations : 1 écrit (75% de la note) / 1 oral (25% de la note), l'enseignant précisera les modalités.

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens du second semestre :
Epreuve sur table 1h

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin/juillet :
Epreuve sur table: 1h

Enseignant responsable : Jamal Ahabab
Equipe d'intervenants : Mehdi Chafiai, Stéphanie Pacou,
Yves-Marie Vazel

Nombre d'heures : 24h TD

CONTENU

CONNAISSANCES :

- ❖ Découvrir l'épistémologie et l'historiographie de chacune des deux disciplines (fondateurs, méthodes, principes et règles) et les grandes thématiques abordées en cycle 3 :
 - En Histoire : De la préhistoire à la Révolution française
 - En Géographie : La notion d'habiter et l'aménagement du territoire français.

DEMARCHES :

- ❖ Apprendre à construire un cours d'Histoire et de Géographie pour des élèves du cycle 3.

BIBLIOGRAPHIE

- Carpentier Jean et Lebrun François, *Histoire de France*, coll. Points, Seuil, 2014 *
- Prost Antoine, *Douze leçons sur l'Histoire*, Paris, coll. Points, Seuil, 1996
- Adoumié Vincent (dir), *Nouvelle Géographie de la France*, Paris, Hachette supérieur, collection Hachette Université, 2022
- Libourel Elise, *Géographie de la France*, Paris, Armand Colin, collection Portail, 2023

Sitographie :

<http://histoireenprimaire.free.fr/>

<http://www.histoire-image.org/>

<https://eduscol.education.fr/260/histoire-et-geographie-cycle-3>

Modalités d'évaluation : 2 ECTS

Régime général :

Contrôle continu : écrit (100% de la note)

Régime dérogatoire :

Epreuve sur table de 2h pendant la session d'examens du 2eme semestre (semestre 6).

Rattrapage :

Epreuve sur table d'1h pendant session d'examens de 2eme session.

Enseignants responsables : Yahia Adane - Christophe Jaunet

Nombre d'heures : 6hCM 12h TD

CONTENU

L'animation socioculturelle a longtemps privilégié la jeunesse et les classes populaires, dans le cadre de projets visant à la transformation sociale, rappelant sans cesse ses liens avec l'Education populaire et l'engagement militant de ses professionnels.

Aujourd'hui, l'évolution de la société a élargi ses publics tout en cherchant à concilier projets émancipateurs et prestations consuméristes dans le cadre d'une intervention territorialisée et partenariale avec un enjeu crucial autour de la participation des habitants. Avec les nouvelles technologies qui modifient les rapports à l'espace et au temps, l'animation socioculturelle réinterroge ses modes d'intervention et ses pratiques pour favoriser l'inclusion numérique.

Cet enseignement abordera les modalités d'animation de la démocratie locale et partenariale inscrites dans les Contrats de Ville signés entre l'Etat et les collectivités territoriales. Il sera question d'étudier la mise en œuvre concrète de l'animation de la démocratie locale dans les territoires prioritaires.

Instaurés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, dite loi Lamy,, dans le cadre des nouveaux contrats de ville, la mise en place de «Conseils citoyens» dans l'ensemble des quartiers prioritaires permet de conforter les dynamiques citoyennes existantes, garantir la place des habitants dans toutes les instances de pilotage des contrats de ville, de favoriser l'expertise partagée par la création d'un espace de dialogue et de propositions d'initiatives répondant aux besoins des habitants.

Le cours présentera les aspects règlementaires à travers le cadre de référence élaboré par les instances officielles de la politique de la ville.

BIBLIOGRAPHIE

Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), décembre 2019, Conseils citoyens, la boîte à outils IREV : Fiche outil conseil citoyen.

Modalités d'évaluation : 3 ECTS

Régime général :

Contrôle Continu (CC) : 2 écrits individuels : une note en CC (50%)

+ Une épreuve sur table lors de la session d'examens du second semestre : durée de 2h (50%)

Régime dérogatoire :

Une épreuve sur table lors de d'examens du second semestre : durée de 2h

Rattrapage Une épreuve sur table lors de la deuxième session d'examens en juin/juillet : durée 1h30

Enseignants responsables : Joris Thievenaz
Equipe d'intervenants : Nawel Kedidah Chair

Nombre d'heures :6hCM - 12 hTD

CONTENU

Quels sont les processus, les situations et les dynamiques qui concourent à la construction de l'expérience du sujet adulte tout au long de sa vie ?

Dans quelle mesure et sous quelles conditions, les situations professionnelles sont-elles source d'apprentissage et de développement pour celui qui les rencontrent et en fait l'expérience ?

Quelles approches théoriques et méthodologiques en formation des adultes permettent d'étudier ce que l'on nomme habituellement les « apprentissages professionnels », la « formation sur le tas » ou les « apprentissages expérientiels » ?

BIBLIOGRAPHIE

Albero, B., Thievenaz, J. (dir.) (2022). *Enquêter dans les métiers de l'humain. Traité de méthodologie de la recherche en Sciences de l'éducation et de la formation*. Dijon : Raison et Passions.

Thievenaz, J. (2017). *De l'étonnement à l'apprentissage. Enquêter pour mieux comprendre*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.

Thievenaz, J. (2019). *Enquêter et apprendre au travail. Approcher l'expérience avec John Dewey*. Dijon : Raison et Passions.

Thievenaz, J., Barbier, J-M., Saussez, F. (dir.) (2020). *Comprendre/Transformer*. Bern : Peter Lang.

Modalités d'évaluation : 3 ECTS

Régime général :

Contrôle continu : 2 écrits (100% de la note)

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens du second semestre :

Devoir écrit à rendre – contacter l'enseignant dès le début des cours pour les informations

Précision : Document à rendre, condensé du travail écrit noté en TD

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin/juillet :

Devoir écrit à rendre – Prendre contact avec l'enseignant dès la parution des résultats de session 1

CONTENU

L'observation sociale est à la base de l'intervention sociale qui vise à découvrir et investiguer un territoire délimité et habité, défini autour d'une problématique sociale **en lien avec une question reliant l'intervention sociale et le développement durable**.

Le diagnostic social territorial permet de s'appropriier **les réalités d'un territoire et** d'un public accompagné dans le champ social et socio-éducatif. Il nécessite à la fois une méthodologie, une pratique de terrain (une partie des TD pourra être consacrée au travail de terrain qui sera aussi complété sur des temps personnels) mais également des apports théoriques.

L'observation dans une approche méthodologique telle qu'elle peut être définie en Sciences sociales mobilise divers savoir-faire et permet à l'observateur, également intervenant social, de construire une posture professionnelle.

Cet enseignement vise à « interroger l'observation » pour appréhender la complexité de ce que revêt cette construction. La question de l'observation sociale et de l'ancrage de l'intervention sociale seront intégrés par la participation au projet Pulsess.

BIBLIOGRAPHIE

Debordeaux Danièle. *L'observation sociale au service de l'action*. Recherches et Prévisions, n°46, décembre 1996. pp. 7384

Guéry Hervé, Maurin Louis . *Les enjeux de l'observation sociale locale*. Informations sociales 2013/5 (n° 179), pp. 76- 83

Modalités d'évaluation : 3 ECTS

Régime général :

Contrôles continus : 1 écrit (50 % de la note) / 1 oral (50 % de la note)

Précision : écrit collectif et individuel

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens du second semestre :

Dossier à déposer sur Eprel- Prendre contact avec l'enseignante dès le début des cours

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin/juillet :

Dossier à déposer sur Eprel – Prendre contact avec l'enseignante dès la parution des résultats de session 1.

Enseignants responsables : Fatima Anani & Michael Bigay

Nombre d'heures : 24h TD

Enseignants intervenants : Fatima Anani, Michael Bigay,
Lissia Amach, Pierre Mendel Guei, Delphine Heller

CONTENU

L'une des fonctions essentielles du langage est la représentation du monde. Dans cet ECUE il s'agira d'une part, de continuer ce qui a été entrepris en première année et de renforcer ses capacités pratiques en vue d'une communication correcte et efficace dans la vie courante et professionnelle. D'autre part, de s'approprier des méthodes personnelles de travail permettant d'accéder à un certain niveau d'autonomie.

Cet enseignement répond aux attendus du « cadre européen commun de référence pour les langues »² (CECRL).

Le niveau visé en fin de licence est B2+ pour l'ensemble des étudiant(e)s. Néanmoins pour faciliter l'intégration et la progression de tous les étudiant(e)s seront affecté(e)s dans un groupe correspondant à l'un des profils suivants :

B1 vers B1+
B1+ vers B2
B2 vers B2 +

COMPETENCES VISEES

- **La motivation et la confiance en soi.** D'être capable de s'autocorriger et d'avoir un regard distancié sur ses capacités et habiletés à partir de différents supports (écrits journalistiques, politiques, scientifiques, photos, films documentaires, contes et légendes, etc...).
- **De développer une posture communicationnelle.**
- **De produire et de comprendre des discours écrits ou oraux.**
- **D'échanger et construire avec autrui.**
- **De maîtriser les codes sociolinguistiques et les spécificités culturelles de la langue anglaise.**
- **Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologiques et phonétiques.**
- **Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales.**

Les TD sont des séances de méthodologie et d'entraînement mais ils ne peuvent suffire à vous faire progresser. Entraînez-vous en regardant films et séries en VO, écoutez la radio, lisez régulièrement la presse anglophone.

BIBLIOGRAPHIE

Berland, D., (2000). La Grammaire Anglaise de l'Etudiant. Ophrys. Paris.
Murphy, R., (2019). English Grammar in Use. Cambridge University Press.

- www.npr.org
- www.bbc.co.uk/radio4/
- www.nytimes.com
- www.guardian.co.uk
- www.iht.com3

Modalités d'évaluation : 2 ECTS

Régime général :

Contrôles continus : 2 écrits (50% de la note) / 2 notes d'oral (50 % de la note)

Les évaluations de compréhension de l'écrit et d'expression écrite compteront dans la moyenne d'écrit.

Les évaluations de compréhension de l'oral et d'expression orale compteront dans la moyenne d'oral.

Régime dérogatoire : Pendant la session d'examens du second semestre : Epreuve sur table : 2 h

Rattrapage régime général et dérogatoire :

Pendant session d'examens de juin/juillet :Epreuve sur table: 1 h

¹ Le CECRL est un outil visant à fournir une base commune pour l'enseignement et l'apprentissage des langues. Il s'appuie sur quatre axes : Les six niveaux communs (A1-A2, B1-B2, C1-C2), les cinq activités langagières (CO-CE, POI-POC, PE), les trois composantes de la compétence communicative linguistique (savoir, savoir-faire, et savoir être), sociolinguistique (considérant que la langue est un phénomène social avec ses marqueurs de relation sociales, ses dialectes et ses accents), et pragmatique (qui fait le lien entre le locuteur et la situation dans ce sens qu'elle renvoie directement aux choix des stratégies discursives pour atteindre un but précis) ; perspective actionnelle d'enseignement et d'apprentissage des langues : elle considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donné à l'intérieur d'un domaine d'action particulier.

Enseignant responsable: Begoña Alonso-Fernández

Nombre d'heures : 24 hTD

Intervenant : Juan Pablo Hernández-Gázquez

CONTENU

Travail sur les structures grammaticales complexes / Nombreux exercices d'entraînement.

Enrichissement du vocabulaire de la vie quotidienne et vocabulaire relatif à l'éducation / Travail de repérage dans les documents étudiés. Réutilisation au cours d'activités écrites et/ou orales.

Savoir réagir à des situations de la vie courante et professionnelle avec spontanéité / Ateliers de mise en situation, de simulation : approche communicationnelle de la langue en interaction. (Entretien professionnel, recherche d'appartement, atelier de cuisine...)

Rédiger courriers, CV, lettres de motivation et emails en espagnol. Présenter des projets. Travail sur le registre soutenu de la langue, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Connaissance de l'actualité socio-éducative en Espagne et en Amérique Latine / Etude de documents de genres variés : témoignages, récits de vie, presse ou documents issus d'Internet. Documents littéraires.

Débats de société autour des thèmes forts de l'actualité culturelle, sociale ou encore politique et/ou économique du monde hispanique / Être capable de défendre son point de vue, d'argumenter, de s'exprimer en continu. Activités autour d'articles de presse, de documents audio ou audio visuels, de documents iconographiques.

Travail sur l'univers des contes pour enfants. Lecture théâtralisée de contes.

BIBLIOGRAPHIE

Des références bibliographiques seront indiquées lors de la première séance

Modalités d'évaluation 2 ECTS

Régime général :

Contrôles continus : 2 écrits (50% de la note) / 2 oraux (50% de la note)

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens du second semestre :

Epreuve sur table 2h

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin/juillet :

Epreuve sur table: 1h

Enseignant responsable : Charlène Charles

Nombre d'heures : 24h TD

CONTENU

Ces travaux dirigés « techniques de recueil de données » font suite à ceux délivrés en première année et au premier semestre de la seconde année. Les étudiant.e.s seront initié.e.s à « l'enquête de terrain » en découvrant une nouvelle technique de recueil des données : l'observation.

Objectifs : À l'issue du semestre, les étudiant.e.s devront être en mesure de faire la distinction entre différentes pratiques d'observation (participantes, non participantes, à couvert ou à découvert) et différentes techniques de recueil de données (entretien semi-directif, questionnaire et observation), pour en saisir les complémentarités et les limites.

Organisation du TD : Après avoir déterminé une thématique et un terrain d'enquête en groupe, les étudiant.e.s seront mis en situation d'observation d'une ou plusieurs situations sociales. En suivant les différentes étapes de la recherche en sciences sociales, les étudiant.e.s seront initié.e.s à la mise en forme d'une problématique de recherche, à la prise de note descriptive, à l'analyse de leurs observations et aux traitements des données. Les notions de réflexivité, d'analyse critique des prénotions seront approfondies et discutées en séance, autour de lectures théoriques ou d'exemples d'enquêtes de terrain ainsi que d'exercices et de discussions à partir des travaux des étudiant.e.s. Un retour collectif sur leurs expériences d'observation sur le terrain, les difficultés ou les questionnements servira de support d'apprentissage.

BIBLIOGRAPHIE

- Arborio A.M., Fournier P. 1996, L'enquête et ses méthodes : l'observation directe, Paris, Nathan.
Beaud S., Weber F. 2003, Guide de l'enquête de terrain, La découverte, « Repères ».
Blanchet A. et alii. 1987, *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Dunod.
Quivy R. et Van Campenhoudt L. 1988, Manuel de recherche en sciences sociales, Paris : Dunod, Bordas.

Modalités d'évaluation : 1 ECTS

Contrôle continu un dossier individuel, un oral collectif.

Régime général :

Contrôles continus : 1 écrit dossier individuel (50% de la note) / 1 oral (50% de la note)

Régime dérogatoire :

Pendant la session d'examens du second semestre : Dossier sur l'observation à remettre sur Eprel

Rattrapage :

Pendant session d'examens de juin/juillet :

Devoir écrit à rendre - Prendre contact avec l'enseignante dès la parution des résultats de session 1

Précision : dissertation

CONTENU

Les Ue d'ouverture sont présentées dans le Guide en ligne sur le site de l'université : Ouvrir le lien : [UE d'ouverture](#) .
L'inscription à l'ue d'ouverture s'effectue via l'espace numérique e-campus de l'étudiant, en début de second semestre (celui-ci doit choisir une option adaptée aux horaires de son emploi du temps) et est **obligatoire**.

La date d'ouverture des inscriptions est généralement précisée en début du semestre, en ligne, via la page de scolarité étudiante.

L'Ue d'ouverture doit être choisie **dans toute autre composante que celle de l'UFR d'origine** de l'étudiant.
Les différentes modalités d'évaluation (régime général/ dérogatoire/ rattrapage) **sont à voir directement avec l'UFR ou la composante qui propose l'option** (contacts sur la page WEB UPEC des Ue d'ouverture : [UE d'ouverture](#))

Modalités d'évaluation : 3 ECTS